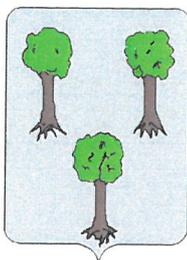


2020 - 046

République Française



## COMMUNE DE MALLEFOUGASSE AUGES

Date de la  
convocation :  
19 juin 2020

**Séance du 25/06/2020**

Membres en  
exercice :  
11

L'an deux mille vingt et le vingt-cinq juin, à 18 heures 30, le conseil municipal de  
MALLEFOUGASSE AUGES, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit  
par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DEORSOLA (Maire)

Présents :  
11

**Présents** : Jean-Paul DEORSOLA, Dominique PIGANEAU, Dominique ARCIDIACONO,  
Sandra BIANCARELLI, Patrick CLAUDE, Emmanuel DUPAS, Michel HERNANDEZ,  
Isabelle MAZOYER, Christian MICHEL, Marie MUNUERA, Véronique NICOLLET

Votants :  
11

**Représentés** :

**Excusés** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Emmanuel DUPAS

### Délibération n°D\_2020\_024

#### **Demande de subvention FRAT 2020 : acquisition de matériel pour le service technique**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'en complément des politiques territoriales contractuelles existantes qui s'attachent à identifier les projets structurants à l'échelle des bassins de vie et d'emploi, la Région souhaite proposer au commune un dispositif d'accompagnement de leurs projets de développement local. C'est l'objet du Fonds Régional d'Aménagement du Territoire (FRAT).

Le FRAT s'adresse à toutes les communes du territoire régional et permet de mobiliser une subvention par an et par commune (30% de subvention du montant HT, plafonné à 200 000.00€)

Les communes de moins de 1250 habitants (population DGF) peuvent bénéficier d'un deuxième dossier dans le cadre du FRAT au cours de la même année (70% de subvention du montant HT, plafonné à 12 000.00€).

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité d'acquérir, pour les besoins du service technique et afin de faciliter l'entretien de la commune, un tonde-broyeur arrière ainsi qu'un souffleur à dos.

Un devis a été demandé à l'entreprise TMI (Toussaint Motoculture Industrie), à Digne-les-bains, pour un montant estimatif global de **2 270,00€ HT**.

La proposition commerciale est la suivante :

-

**Tonde-broyeur arrière marque ISEKI**

Type TBA 152 C6M

Largeur de travail : 152 cm

Rotor équipé de 136 couteaux fléaux

Cadran de transmission compris



**Coût : 1750,00€ HT**

- ***Souffleur à dos marque STIHL***  
*Type BR 550*  
*Moteur 2 temps - 65 cm<sup>3</sup>*  
*Poids : 9,9 kgs*  
**Coût : 520,00€ HT**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le projet d'acquisition de matériel pour les besoins du service technique, d'un montant estimatif de 2 270.00€ HT ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région, au titre du FRAT 2020 "communes de moins de 1250 habitants", selon le plan de financement suivant :

- FRAT 2020 (70%) :	1 589.00€
- Autofinancement (30%) :	681.00€
<b>TOTAL :</b>	<b>2 270.00€</b>

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Paul DEORSOLA

